

Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires

RNCP42212 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31847
Code(s) ROME	N1201, N1202, N3201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2031

Certificateur(s)

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFTRAL ISTELE HAVRE	30540504502575	Former et organiser l'évaluation
SUCCESS FORMATION	95169463700038	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à former des professionnels capables d'assurer l'organisation et la coordination des opérations de transport maritime et des activités portuaires. Elle prépare à la gestion des escales, au traitement des flux de marchandises à l'import et à l'export, à la production et au contrôle des documents administratifs et douaniers ainsi qu'à l'application des réglementations relatives à la sûreté, à la sécurité et à l'environnement. Les titulaires interviennent en interface avec l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique et contribuent à la fluidité et à la fiabilité des opérations dans un contexte de dématérialisation et de digitalisation croissantes.

Cette certification s'inscrit dans un secteur clé pour l'économie nationale structuré par l'intensification des échanges internationaux, les exigences de transition écologique, la modernisation des infrastructures portuaires et l'intégration d'outils numériques performants. Les entreprises attendent des profils polyvalents rapidement opérationnels, capables de gérer des dossiers de manière autonome et de s'adapter à un environnement réglementaire et technologique en constante évolution.

Conçue en lien étroit avec les professionnels du maritime et du portuaire, la certification répond à un besoin identifié de qualification intermédiaire dans ces métiers. Elle contribue à l'insertion professionnelle, à la sécurisation des parcours et au développement de compétences directement mobilisables au sein des entreprises implantées dans les principaux bassins portuaires en métropole comme en outre-mer.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des besoins en transport international en tenant compte des attentes spécifiques des clients (transit ou consignation) y compris en anglais.

Préparation de la prestation de transport et portuaire dans une approche éco-responsable y compris en anglais.

Traitement et exploitation de la documentation liée aux opérations import-export et/ou d'escales y compris en anglais.

Suivi et facturation des opérations et des flux import/export y compris en anglais.

Communication avec les parties impliquées dans l'opération portuaire et de transport y compris en anglais en tenant compte des spécificités des interlocuteurs (handicap...).

Gérer la relation client et les réclamations dans un contexte national et international en tenant compte des besoins spécifiques des clients (handicap...), des exigences de qualité, de durabilité, de sûreté et de sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déterminer les besoins du client à partir des documents commerciaux ou d'une commande afin d'évaluer une enveloppe budgétaire garantissant une prestation conforme à sa demande et alignée sur la stratégie de l'entreprise.

Sélectionner les intervenants portuaires et les solutions de transport multimodales adaptées en consultant les opérateurs référencés pour préparer la mise en œuvre de la demande client.

Vérifier les éléments de la cotation ou du compte d'escale à partir des débours fournis par les prestataires sélectionnés afin de garantir la viabilité et la rentabilité de l'opération de transport.

Contrôler et rédiger les documents administratifs et réglementaires liés aux flux de marchandises à l'aide des outils CCS et PCS pour assurer la conformité réglementaire des opérations de transport et de manutention.

Organiser l'escale navire en étroite collaboration avec le bord ou le shipplanner central en maîtrisant l'application CCS-PCS afin d'assurer le strict respect des délais réglementaires et contractuels garantissant ainsi la fluidité et la sécurité des opérations portuaires.

Envoyer aux prestataires les documents nécessaires à la réservation et/ou booking de chaque étape de transport à l'aide des outils informatiques portuaires en vue de valider les moyens requis pour la prestation.

Vérifier la conformité des documents import/export selon les contraintes douanières et réglementaires (y compris marchandises dangereuses, déchets, OOG) afin de garantir la conformité des opérations et d'assurer la bonne exécution des flux logistiques et d'exploitation portuaire.

Rédiger et transmettre de manière digitale les informations et documents liés au chargement/déchargement du navire en identifiant les différents process douaniers à l'import et à l'export pour assurer un reporting fiable de l'opération auprès des parties prenantes.

Assurer le suivi des marchandises et/ou des opérations portuaires en actualisant en temps réel les données du dossier à l'aide des outils de gestion informatisés afin de garantir la fiabilité des informations, la traçabilité des flux et la fluidité des opérations portuaires.

Organiser les mouvements de marchandises conteneurisées ou vrac en liaison avec les compagnies maritimes et transporteurs « terrestres » pour optimiser les flux entrants et sortants et les solutions écologiques.

Etablir la facturation en respectant les éléments cotés à l'aide des outils de gestion informatisée afin de justifier la prestation réalisée et d'assurer l'exigibilité du paiement auprès du client.

Interagir avec l'ensemble des acteurs de la chaîne portuaire en identifiant et corrigeant toute anomalie afin de garantir le respect des délais et la conformité contractuelle.

Collaborer avec le service commercial en vue de négocier avec la compagnie maritime, le transporteur, les différents prestataires impliqués dans l'expédition en prenant en compte les notions de coût carbone et d'environnement afin d'obtenir les meilleures conditions tarifaires.

Diffuser au client des informations actualisées sur l'avancement de sa prestation par communication directe ou via les outils de suivi pour permettre la traçabilité du dossier.

Garantir l'application des normes et procédures internationales et européennes en coordination avec les autorités compétentes afin de veiller à la sûreté, sécurité et à la conformité réglementaire des opérations portuaires.

Appliquer les principes de l'assurance maritime en tenant compte des risques assurés et du paiement des primes pour réduire l'impact financier d'une avarie.

Traiter les réclamations et demandes spécifiques des clients en collectant les réserves d'usage et en les transmettant aux prestataires ou au service contentieux afin de garantir un traitement efficace et préserver la relation commerciale.

Blocs de compétences

RNCP42212BC01 — Analyser les opérations de transport et de transit international selon la demande du client

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les besoins du client à partir des documents commerciaux ou d'une commande afin d'évaluer une enveloppe budgétaire garantissant une prestation conforme à sa demande et alignée sur la stratégie de l'entreprise.

Sélectionner les intervenants portuaires et les solutions de transport multimodales adaptées en consultant les

opérateurs référencés pour préparer la mise en œuvre de la demande client.

Vérifier les éléments de la cotation ou du compte d'escale à partir des débours fournis par les prestataires sélectionnés afin de garantir la viabilité et la rentabilité de l'opération de transport.

Contrôler et rédiger les documents administratifs et réglementaires liés aux flux de marchandises à l'aide des outils CCS et PCS pour assurer la conformité réglementaire des opérations de transport et de manutention.

Organiser l'escale navire en étroite collaboration avec le bord ou le shipplanner central en maîtrisant l'application CCS-PCS afin d'assurer le strict respect des délais réglementaires et contractuels garantissant ainsi la fluidité et la sécurité des opérations portuaires.

Envoyer aux prestataires les documents nécessaires à la réservation et/ou booking de chaque étape de transport à l'aide des outils informatiques portuaires en vue de valider les moyens requis pour la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite individuelle – Étude de cas :

Le candidat traite une demande client liée à une commande de transport comportant des contraintes spécifiques (délais, nature des marchandises, réglementation) à partir d'un contexte professionnel réel ou fictif.

Épreuve écrite individuelle – Rapport d'activités professionnelles :

Le candidat rédige un rapport analysant et valorisant une expérience professionnelle réalisée en entreprise (stage ou alternance) en lien avec les compétences du Bloc 1 (BC1) de la certification AESMP.

Épreuve orale individuelle – Soutenance :

Le candidat présente son rapport à l'aide d'un support (type PowerPoint), justifie ses choix et répond aux questions du jury sur son expérience et les compétences mobilisées.

RNCP42212BC02 — Traiter et réaliser les liasses documentaires et opérationnelles de la chaîne maritime et portuaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier la conformité des documents import/export selon les contraintes douanières et réglementaires (y compris marchandises dangereuses, déchets, OOG) afin de garantir la conformité des opérations et d'assurer la bonne exécution des flux logistiques et d'exploitation portuaire.

Rédiger et transmettre de manière digitale les informations et documents liés au chargement/déchargement du navire en identifiant les différents process douaniers à l'import et à l'export pour assurer un reporting fiable de l'opération auprès des parties prenantes.

Assurer le suivi des marchandises et/ou des opérations portuaires en actualisant en temps réel les données du dossier à l'aide des outils de gestion informatisés afin de garantir la fiabilité des informations, la traçabilité des flux et la fluidité des opérations portuaires.

Organiser les mouvements de marchandises conteneurisées ou vracs en liaison avec les compagnies maritimes et transporteurs « terrestres » pour optimiser les flux entrants et sortants et les solutions écologiques.

Etablir la facturation en respectant les éléments cotés à l'aide des outils de gestion informatisée afin de justifier la prestation réalisée et d'assurer l'exigibilité du paiement auprès du client.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite individuelle – Étude de cas :

Le candidat rédige les documents nécessaires au traitement d'un dossier d'opérations import ou export à partir d'un contexte professionnel réel ou fictif.

Épreuve écrite individuelle – Rapport d'activités professionnelles :

Le candidat analyse et valorise une expérience menée en entreprise (stage ou alternance) à travers un rapport portant sur le traitement des liasses documentaires, la facturation et le suivi des opérations import/export en lien avec les compétences du Bloc 2 (BC2) de la certification AESMP.

Épreuve orale individuelle – Soutenance :

Le candidat présente son rapport à l'aide d'un support (type PowerPoint), justifie ses choix et répond aux questions du jury sur son expérience et les compétences mobilisées.

RNCP42212BC03 — Garantir le respect des engagements commerciaux et juridiques liés aux prestations en coordination avec toutes les parties prenantes

LISTE DE COMPÉTENCES

Interagir avec l'ensemble des acteurs de la chaîne portuaire en identifiant et corrigeant toute anomalie afin de garantir le respect des délais et la conformité contractuelle.

Collaborer avec le service commercial en vue de négocier avec la compagnie maritime, le transporteur, les différents

prestataires impliqués dans l'expédition en prenant en compte les notions de coût carbone et d'environnement afin d'obtenir les meilleures conditions tarifaires.

Diffuser au client des informations actualisées sur l'avancement de sa prestation par communication directe ou via les outils de suivi pour permettre la traçabilité du dossier.

Garantir l'application des normes et procédures internationales et européennes en coordination avec les autorités compétentes afin de veiller à la sûreté, sécurité et à la conformité réglementaire des opérations portuaires.

Appliquer les principes de l'assurance maritime en tenant compte des risques assurés et du paiement des primes pour réduire l'impact financier d'une avarie.

Traiter les réclamations et demandes spécifiques des clients en collectant les réserves d'usage et en les transmettant aux prestataires ou au service contentieux afin de garantir un traitement efficace et préserver la relation commerciale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve écrite individuelle – Étude de cas :

Le candidat traite un litige, à partir d'un contexte professionnel réel ou fictif afin de garantir le respect des engagements commerciaux.

Mise en situation professionnelle orale – Préparation :

Le candidat prépare une simulation (jeu de rôle) mettant en œuvre les compétences du Bloc 3 (BC3) de la certification AESMP liées au respect des engagements commerciaux et juridiques dans la gestion d'une problématique opérationnelle.

Mise en situation professionnelle orale – Simulation :

Le candidat participe, en français et/ou en anglais, à un jeu de rôle avec le jury portant sur le respect des engagements commerciaux et juridiques dans les opérations maritimes et portuaires.

Épreuve écrite individuelle – Rapport d'activités professionnelles :

Le candidat rédige un rapport analysant une expérience en entreprise relative au respect des engagements commerciaux et juridiques en coordination avec les parties prenantes, en lien avec le Bloc 3 (BC3).

Épreuve orale individuelle – Soutenance :

Le candidat présente son rapport à l'aide d'un support (type PowerPoint), justifie ses choix et répond aux questions du jury sur son expérience et les compétences mobilisées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de ce métier s'exerce au sein de sociétés de transport international et transit (commissionnaires, transitaires, commissionnaires en douane), les compagnies maritimes et acteurs portuaires (armateurs, consignataires, manutentionnaires) ainsi que dans les services import/export de grands groupes industriels ou commerciaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent des services opérations navires
- Coordinateur d'opérations navires
- Assistant d'exploitation transport maritime
- Agent de booking
- Shipplanner
- Agent de transit import-export
- Agent de transit maritime
- Employé de consignation
- Employé de documentation
- Shipping clerk

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification AESMP ne nécessite pas d'habilitation particulière. Néanmoins, il est recommandé de suivre une formation sur le transport des matières dangereuses conformément au guide IMDG (International Maritime Dangerous Goods Code). Ce code régit le transport de ces marchandises en colis, conteneurs ou véhicules contrairement au transport en vrac directement dans la cale. Cette formation s'adresse à toute personne impliquée dans le transport maritime de matières dangereuses.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 001 €
Familles professionnelles (FAP)	J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 030
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	J0X30 — Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés J0X31 — Manutentionnaires et déménageurs qualifiés J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Par la voie de la formation initiale ou continue :

Tout candidat doit :

- Avoir validé un niveau de fin de Première,
- Ou être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 et avoir une expérience professionnelle de 1 an minimum,
- Ou être titulaire d'un niveau supérieur au niveau 4 sans lien avec le transport
- Et satisfaire aux épreuves de sélection orales et écrites dont l'anglais de l'établissement

Par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- Avoir exercé une expérience professionnelle, continue ou discontinuée en lien avec les activités professionnelles de la certification
- Posséder un niveau d'anglais A2 à l'écrit comme à l'oral et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé de 2 personnes minimum, dont 50% de membres sont obligatoirement extérieurs au certificateur. Une attention particulière est portée à la recherche d'une parité de genre dans la mesure du possible.

Les membres du jury sélectionnés doivent exercer les métiers visés par la certification ou une fonction d'encadrement de collaborateurs exerçant ces métiers.

Le jury est composé de 2 personnes minimum dont :

- 1 membre externe aux certificateurs : salarié(e)s et/ou indépendant(e)s en exercice et œuvrant depuis au moins 3 ans dans le champ professionnel des métiers visés par la certification et n'ayant pas quitté leur métier exercé depuis plus de 5 ans.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2031
Date de dernière délivrance possible	30/04/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	11	0	100 %	89 %
2023	10	0	86 %	56 %
2022	3	0	100 %	67 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35967

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35967, RNCP38660, RNCP40556, RNCP40991

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Agent d'Exploitation des Services Maritimes et Portuaires (AESMP) - AFTRAL

La formation Agent d'Exploitation des Services Maritimes et Portuaires (AESMP) ISTELI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42212/>